

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Objet :

**Marché à bons de commande
TRACAGE ROUTIER**

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie-Josée GOTHE, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

Procurations à : M. Didier MONTIER à M. Claude VIDAL, Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, Mme Laure GIMENO à Mme Ludivine ALBERT.

Absents : Mme Marie CHOLLET, MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN.

Début de séance : 18H30

N° : D - 2025 - 12 - 17 - 08

Monsieur le Maire informe le conseil de l'intérêt de contracter un marché à bons de commande d'une durée de 1 an renouvelable 3 fois pour les prestations de traçage de voirie.

Il propose de fixer le montant des prestations annuelles entre 2 500.00 € et 10 000.00 € HT.

Il demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	18

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 3 procurations,

APPROUVE le principe du marché à bons de commande pour les prestations de traçage routier renouvelable 3 fois.

FIXE le montant des prestations annuel entre 2 500.00 € et 10 000.00 € HT.

DIT que Monsieur le Maire, dans le cadre de la délégation qu'il a reçue par délibération du 2 juin 2020, procèdera à la mise en concurrence des entreprises pour ce marché, retiendra le prestataire mieux disant et signera le marché correspondant.

PRECISE que Monsieur le Maire rendra compte de sa décision au conseil municipal sous la forme d'un donner acte.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19 DEC. 2025

ID : 034-213401359-20251217-D2025_12_17_08-DE

Après dépôt en Sous Préf
De Béziers le 19 DEC. 2025
Et publication ou notification
Du
Le Maire : 19 DEC. 2025

Le Secrétaire,

Le Maire,



René COUSIN

Jean-François GUIBERT

